

## **POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT**

Toute demande d'annulation doit être transmise par courriel: [formations@atlasmedic.com](mailto:formations@atlasmedic.com).

- Annulation 60 jours précédant la formation : remboursement de 100% des frais d'inscription
- Annulation 59 à 14 jours précédant la formation.

### **Deux choix possibles :**

1- Un remboursement de 75 % des frais d'inscription

2- Ou, l'application d'un crédit de formation.

Le participant aura jusqu'au 31 décembre 2016 pour appliquer son crédit sur une nouvelle formation.

- Annulation 13 jours et moins précédant la formation : aucun remboursement possible
- Prendre note qu'il est toujours possible pour un participant de transférer son inscription à un collègue.

Si le participant présente une preuve attestant qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'assister à la formation en raison d'une situation de force majeure, il aura droit à un remboursement de 75%.

Atlas Médic se réserve le droit d'annuler une formation lorsque le nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans un tel cas, Atlas Médic avisera l'ensemble des participants inscrits et leur remboursera la totalité de leurs frais d'inscription.